

A l'ouverture de la séance du 26 octobre 2017, 28 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 22 membres présents, 6 procurations).

1. Procès-verbal des CA

1.1 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 septembre 2017

Ce point est reporté au Conseil d'Administration du jeudi 14 décembre 2017.

2. Affaires générales et statutaires

2.1 Modification du règlement intérieur de l'université : rédaction du titre 4

La modification du règlement intérieur portant sur la rédaction du titre 4 est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.2 Modification du règlement intérieur de l'université : rédaction du titre 5

La modification du règlement intérieur portant sur la rédaction du titre 5 est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.3 Modification du règlement intérieur de l'université : rédaction du titre 6

La modification du règlement intérieur portant sur la rédaction du titre 6 est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2.4 Modification du règlement intérieur de l'université : rédaction du préambule du livre II

La modification du règlement intérieur portant sur la rédaction du préambule du livre II est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 Exécution des programmes pluriannuels d'investissement (compte financier 2016)

L'exécution des programmes pluriannuels d'investissement annexés au compte financier 2016 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

3.2 Budget rectificatif 2017

Le budget rectificatif n°1 2017 est approuvé. Il comporte les tableaux des emplois (n°1), des autorisations budgétaires (n°2), de l'équilibre financier (n°4), de la situation patrimoniale (n°6) et des opérations pluriannuelles (n°9).

Les autorisations budgétaires suivantes sont approuvées :

- 1 416 ETPT sous plafond Etat et 378 ETPT hors plafond Etat
- 152 809 605 € d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :
 - 120 137 239 € personnel
 - 26 297 028 € fonctionnement
 - 6 375 338 € investissement

- 150 391 929 € de Crédits de Paiement (CP) dont :
 - 120 137 239 € personnel
 - 24 299 980 € fonctionnement
 - 5 954 710 € investissement
- 152 736 303 € de prévisions de recettes (RE)
- 2 344 374 € de solde budgétaire

Les prévisions comptables suivantes sont approuvées :

- 2 419 520 € de variation de trésorerie
- 1 712 511 € de résultat patrimonial
- 3 272 511 € de capacité d'autofinancement
- 775 119 € de variation de fonds de roulement

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

4. Recherche

4.1 Convention COST

Les dispositions financières particulières de la convention COST (Coopération européenne en Science et Technologie), fixant les modalités de remboursement des déplacements et frais d'hébergement et dérogatoires au cadre fixé à l'Université d'Angers par la délibération CA132-2016 du conseil d'administration du 14 décembre 2016 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

4.2 AAP international

L'Appel A Projet (AAP) pour l'internationalisation de la recherche est approuvé avec modification de l'annexe 1A (prise en charge des frais de séjour des chercheurs en mobilité entrante) suivante :

« (...) le bénéficiaire perçoit une prise en charge journalière fixée à 150 euros par jour maximum, couvrant les frais réels sur production des justificatifs, ne pouvant se cumuler avec toute autre prise en charge ayant le même objet. ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

4.3 Demande de financement FEDER : projet « PREMMI-PACEM EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES »

La demande de subvention FEDER du projet « PREMMI-PACEM EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4.4 Demande de financement FEDER : projet « CISPEO EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES »

La demande de financement FEDER du projet « CISPEO EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5. Enseignement et conventions

5.1 Convention IUT/lycée R. Elisé de Sablé sur Sarthe

La convention de partenariat pour la LP mention Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie parcours Maintenance des systèmes automatisés est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.2 Convention IUT/lycée d'Estournelles de Constant de La Flèche

La convention de partenariat pour la LP mention Métiers de l'électricité et énergie option génie électrique pour le bâtiment est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.3 Convention IUT/lycées J.Moulin et Le Fresne d'Angers

La convention de partenariat pour la LP mention Biologie Analytique et Expérimentale est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.4 Convention UFR DEG/chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel d'Angers/institut des métiers du notariat de Poitiers

La convention relative à la LP mention Métiers du notariat est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.5 Convention UFR DEG/IFCS d'Angers

Le vote de la convention de partenariat pour le Master mention Management et administration des entreprises parcours Santé est reporté.

5.6 Convention UFR ESTHUA/CCI du Vaucluse (école hôtelière d'Avignon)

La convention de partenariat pour la LP mention Métiers des arts culinaires et des arts de la table parcours cultures culinaires et savoirs gastronomiques méditerranéens est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.7 Convention double diplôme UFR LLSH/Worcester

La convention de double diplôme concernant le Master mention Didactique des langues parcours Diffusion de français en pays anglophones est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

5.8 Création de la LP Intervention Sociale (IUT)

La création de la LP Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle du département carrières sociales de l'IUT - domaine : sciences humaines et sociales - parcours : accompagnement et insertion des publics étrangers et/ou vulnérables selon la maquette votée par le conseil d'IUT est approuvée sous réserve de la production d'un dossier complet intégrant la fiche AOF et de soutenabilité financière pour la composante.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour et 6 abstentions.

5.9 Création du DEUST Sportifs de haut niveau (UFR DEG)

Le vote relatif à la création du DEUST Sportifs de haut niveau est reporté.

5.10 Création du DU Adoption et pratiques professionnelles (UFR LLSH)

La création de ce diplôme est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

5.11 Création du DIU Hépatites virales (UFR Santé)

La création de ce diplôme est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

5.12 Création du DIU de pathologie comparée en oncologie (UFR Santé)

La création de ce diplôme est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

5.13 Création du DIU Médecine manuelle musculo-squelettique et ostéopathie (UFR Santé)

La création de ce diplôme est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

5.14 Création du DIU Qualification à l'exercice de la médecine générale (UFR Santé)

La création de ce diplôme est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

Fait à Angers, le 27 octobre 2017

Christian ROBLÉDO
Président de l'Université d'Angers

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier HUISMAN

